

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 36/2026

OBJET : CONSTRUCTION DU POLE ASSOCIATIF – DEMANDE DE SUBVENTION

L'an deux mil vingt-six, le 30 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2026

Présents : BRUNET Michel, MARKARIAN Jean-Maurice, VIGNE Amélie, THEOLAIRE Joël, PONSON Aline, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BOULICAULT Guillaume, BRESCIANI Gaël, BRUNET Rémy, DESCHLER Marine, DESMEURE Juliane, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, LEONARD Myriam, MARTIN Océane, NODON Séverine, OGHDAYAN Adeline, PITOT Patrice, RADIGUET Nicolas, REYNAUD Grégory, TERRAS Tanguy, DAUJAN Nicolas, GUIBERT Annie, FAURE Christophe, VESCOVI Jean-Marc.

Excusée : GRIGNON Aurélie pouvoir à BRUNET Rémy

Mme Nathalie FAURE est désignée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire rappelle le projet de construction d'un pôle associatif d'une superficie de 472,56 m². Ce futur équipement comprendra deux petites salles d'activité, deux moyennes salles d'activité, une grande salle d'activité, une salle de réunion, une salle de convivialité ainsi qu'un local de stockage. Il précise que le montant des honoraires du maître d'œuvre s'élève à 95 292,00 € HT et que le montant prévisionnel des travaux est estimé à 1 066 312,88 € HT. Le coût total prévisionnel de l'opération s'établit ainsi à 1 161 604,88 € HT.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'avant-projet définitif de la construction d'un Pôle Associatif tel que défini par le Maître d'œuvre, M. Thierry FABRE, architecte.
- Approuve le plan de financement du projet ainsi qu'il suit :

Estimation des dépenses :

| | |
|----------------------|--------------------------|
| - Maitrise d'œuvre : | 95 292,00 € HT |
| - Travaux | <u>1 066 312,88 € HT</u> |
| - Total : | 1 161 604,88 € HT |
| - Total en TTC : | 1 393 925,86 € TTC |

Plan de financement prévisionnel sur le montant des dépenses HT :

Aides attendues :

| | |
|---|---------------------|
| - Etat (DETR) : | 240 000,00 € |
| - Région : | 348 481,00 € |
| - Département : | <u>197 473,00 €</u> |
| - Total des aides publiques attendues : | 785 954,00 € |

Autofinancement :

| | |
|-------------------|--------------|
| - Fonds propres : | 375 650,59 € |
|-------------------|--------------|

- Sollicite auprès de l'Etat, de la Région et du Département les aides publiques les plus élevées que possible,
- Autorise M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal en section d'investissement.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurol-Veunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le 31/03/2026
ID : 026-200056547-20260330-DE_2026_36-DE

